



KPMG S.A.
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France



RSM Paris
26 rue Cambacérés
75008 Paris

PHAXIAM THERAPEUTICS S.A.

**60 avenue Rockefeller
69008 LYON**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DE CAPITAL**

Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2024 – 15^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions détenues en propre par votre société, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Sous réserve de l'adoption de la 14^{ème} résolution de la présente assemblée, votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Lyon et Paris, le 7 juin 2024

Pour KPMG S.A.

Stéphane Devin
Associé

Pour RSM Paris



Géraldine Vilmint
Associée